

Mercredi 8 janvier 2020,
Seine-St-Denis.

La Fondation RTE soutient l'association Fermes d'Avenir dans son projet « Compagnonnage-Réfugiés » en Seine-Saint-Denis (93)

Au nord de Paris, en Seine-Saint-Denis, la Fondation RTE soutient l'association Fermes d'Avenir. Elle souhaite former la future génération d'agriculteurs aux pratiques agricoles de l'environnement et faciliter l'insertion professionnelle de personnes réfugiées sur le territoire.

L'association Fermes d'Avenir a pour objet d'installer des fermes agro-écologiques en France. Elle rejoint le Groupe SOS en 2016 pour renforcer sa capacité d'action et changer d'échelle. Face au double impératif de renouvellement de la main d'œuvre agricole et d'insertion sociale des réfugiés, Fermes d'Avenir a lancé en 2017 un programme de formation itinérante de 8 mois, à leur destination, en maraîchage biologique.

La structure souhaite aujourd'hui consolider ce programme. Cela passe par l'obtention d'une certification en tant qu'organisme de formation, par la mise en œuvre d'une plateforme internet pour se faire connaître et par l'essaimage de son projet dans d'autres régions pour étendre le programme de compagnonnage.

La Fondation RTE s'engage aux côtés de Fermes d'Avenir pour soutenir l'insertion des réfugiés. Outre l'apprentissage du français et le retour à l'emploi des personnes réfugiées via l'accès à une formation, ce programme permet également de faciliter le transfert de compétences entre pairs, professionnaliser des maraichers et dynamiser ces territoires par l'activité économique.

La Fondation RTE accompagne l'association pour le financement de l'ingénierie de projet destinée au développement d'outils de formation et l'obtention de la certification.

A ce jour, la structure compte 13 salariés et 4 adhérents. Le projet est un programme itinérant d'envergure nationale, en partenariat avec 16 fermes formatrices, principalement présentes en Région Normandie, Région Nouvelle Aquitaine et Région Sud et Région Ile-de-France.

Favoriser les alliances positives entre les acteurs des territoires est une priorité pour la Fondation RTE. Son soutien à Fermes d'Avenir s'inscrit dans sa volonté d'accompagner des projets qui rassemblent collectivités territoriales, associations et entreprises. Pour réduire les fragilités des territoires, la co-construction est perçue comme une nécessité par 81% des français*. Ce « devoir d'alliance » constitue un levier d'action essentiel pour la Fondation RTE.

***Etude IMPACT-Citoyens de l'Observatoire des partenariats, publiée le 1^{er} octobre 2019.**

Contact Fondation RTE : Antoine DEFFIN

antoine.deffin@rte-france.com

Tél : 07 77 76 90 85

Pour en savoir plus : www.fondation-rte.org

Contact Ferme D'avenir : Anne-Lore LEGUICHEUX

06 47 90 25 29

anne-lore.leguicheux@groupe-sos.org

*Créée en 2008 sous égide de la Fondation de France, la **Fondation RTE** contribue au développement économique, social et solidaire des campagnes de France métropolitaine, en soutenant des projets de territoire d'intérêt général portés par des structures de l'économie sociale et solidaire. Ces projets qui conjuguent efficacité économique et utilité sociale, se distinguent par les partenariats multiples et variés entre acteurs locaux. Depuis sa création, la Fondation RTE a soutenu 479 projets pour un montant de 9,3 millions d'euros. La Fondation RTE s'attache à compléter son financement d'un accompagnement humain, rendu possible grâce à l'action bénévole de collaborateurs de RTE. L'instruction des projets d'abord, effectuée sur site, est confiée à des cadres retraités de l'entreprise. Des salariés en activité s'engagent ensuite bénévolement dans le parrainage des projets. Véritable relais de la Fondation RTE, la marraine ou le parrain, par la relation de proximité qu'il instaure avec la structure soutenue, permet de transformer une « simple » subvention en accompagnement du projet mais aussi de la structure qui le porte.*

Fermes d'Avenir, association loi 1901, créée en décembre 2015 se donne pour mission d'employer et d'accompagner des personnes réfugiés à la transition agricole.